



Pilote privé PPL(H)

La licence de pilote privé permet d'effectuer des vols privés non commerciaux avec des passagers au niveau national et international. La formation vous donne la base pour toute autre licence.

Vue d'ensemble

La formation de pilote privé comprend une partie théorique et une partie pratique en vol. A la fin de la formation, le candidat doit être âgé d'au moins 17 ans et posséder un certificat médical d'aptitude de la classe 2. Etapes recommandées pour la formation de pilote privé:

- Entretien-conseil et baptême de l'air sur le type d'hélicoptère souhaité
- Planning des étapes en accord avec votre instructeur de vol
- Certificat médical d'aptitude
- Début de la formation de pilote et, en parallèle, suivi des cours théoriques et de communication aéronautique (Voice)
- Examen théorique à l'Office fédéral de l'aviation civile et examen Voice
- Language Proficiency Check pour connaître le niveau d'anglais.
- Examen pratique de vol avec des experts à bord de votre hélicoptère de formation

Conditions

- Certificat médical d'aptitude, Classe 2
- Age minimal de 17 ans au moment de l'inscription à l'examen
- Connaissances d'anglais

Par expérience, la formation de pilote peut durer de 9 à 24 mois. Les rendez-vous sont fixés individuellement en accord avec l'instructeur (nous nous adaptons à vos disponibilités).

Formation pratique

La formation pratique exige un minimum de 45 heures de vol en double commande, dont 10 h seul à bord de l'hélicoptère (16 ans minimum pour les vols solo). Cette formation comprend une introduction au vol en montagne, un module radionavigation, ainsi qu'une introduction aux vols aux instruments (vol sans visibilité). Elle est complétée par plusieurs vols de navigation. Pour cette partie pratique, il est possible d'effectuer quelques heures sur simulateur, un maximum de 5 h peuvent être comptabilisées. Swisshelicopter propose ces formations en collaboration avec des écoles partenaires.





Formation théorique

Les cours théoriques sont menées par Swiss Helicopter SA ou l'un des partenaires. Dans le cadre de la formation PPL, vous pouvez aussi acquérir les connaissances exigées via des cours en ligne (e-learning). En parallèle à la formation pratique, nous vous garantissons un accompagnement professionnel dans la formation théorique. Nos instructeurs de vol vous conseilleront personnellement pour élaborer avec vous la meilleure formule.

A savoir:

Avant de commencer la formation, vous pouvez effectuer, sans aucune formalité, des vols d'initiation sur différents types d'hélicoptères. Ces vols seront, comptabilisés si une formation est commencée.

La formation théorique se compose des branches suivantes:

Branches principales

- * Droit aérien
- * Météorologie
- * Navigation
- * Performances humaines
- * Radiotéléphonie/Communications VFR
- * Connaissance générale des aéronefs-hélicoptères
- * Procédures opérationnelles
- * Principes du vol
- * Préparation du vol et performances

Emplacements

Souhaitez-vous recevoir des informations concernant une formation ou recevoir des conseils personnalisés? Nous vous recevons volontiers pour en entretien sans engagement dans l'une de nos bases de formation.

Bern-Westschweiz

Muristrasse 114, CH-3123 Bern-Belp
T +41 (0)31 818 88 88
bern-belp@swisshelicopter.ch

Romandie

Route de l'Aérodrome 43, CH-1663 Epagny
T +41 (0)26 921 23 23
gruyeres@swisshelicopter.ch

Zentralschweiz

Brunnmatt 2, CH-6264 Pfaffnau
T +41 (0)62 754 01 01
pfaffnau@swisshelicopter.ch



Ostschweiz

Schiffplände 2
FL-9496 Balzers
T +423 388 20 40
balzers@swisshelicopter.ch

Ticino

Aeroporto Cantonale
CH-6596 Gordola
T +41 (0)91 745 44 88
ticino@swisshelicopter.ch